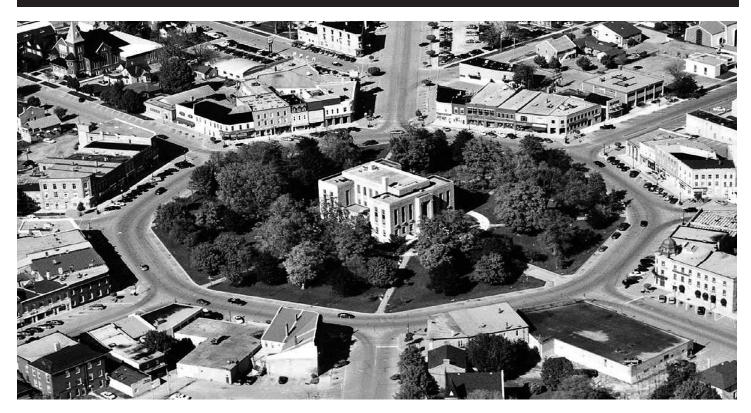


MUNICIPALITÉS



Les **municipalités** sont chargées de répondre aux attentes de leurs communautés et s'acquitter de leurs obligations telles que la croissance et le bien-être de la communauté. Les municipalités forment l'ordre de gouvernement le plus local.

En Ontario, on compte 444 municipalités, que l'on appelle souvent ville, village, comté, canton ou région. Chaque municipalité est située au sein d'une zone géographique particulière et est responsable de gérer les services locaux offerts à ses résidentes et résidents.

Les municipalités obtiennent leurs pouvoirs ou responsabilités du gouvernement provincial, comme le transport public, le logement social, la collecte des déchets et le recyclage, les parcs et loisirs, l'eau et les eaux usées. Elles peuvent également percevoir certains types d'impôts tels que la taxe d'habitation.

Les municipalités sont classées en fonction des trois catégories suivantes : municipalité à palier unique, municipalité à palier inférieur et municipalité de palier supérieur. Une municipalité à palier unique est autonome, comme Toronto ou Thunder Bay, alors que les municipalités de palier supérieur collaborent avec les municipalités à palier inférieur pour servir la communauté : par exemple, la région de Peel est la municipalité de palier supérieur pour Mississauga, Brampton et Caledon, qui sont toutes des municipalités à palier inférieur. La région de Peel assume des responsabilités particulières et coordonne les services pour les trois municipalités, comme les services de police et la collecte des déchets.

Chaque municipalité à palier secondaire ou unique se dote d'un conseil élu composé d'une ou d'un chef du conseil (la mairesse/le maire ou la préfète/le préfet) et des membres du conseil (appelés conseillères/conseillers ou échevines/échevins). Le personnel de la municipalité suit l'orientation et les priorités prises par le conseil pour gérer la municipalité.

Dans le cas des municipalités de palier supérieur, il y a deux types de conseils : les conseils de comté et les conseils régionaux. La chefferie du conseil de comté est occupée par la présidente/le président ou la préfète/le préfet. Le conseil de comté est composé de membres élus des municipalités secondaires. Le conseil de comté sélectionne la présidente ou le président parmi ses membres.

La chefferie des conseils régionaux est occupée par la présidente ou le président régional. La présidente ou le président est choisi lors d'un vote des membres du conseil régional ou est directement élu. Les autres membres du conseil régional sont sélectionnés de diverses façons. Certaines/certains sont élus directement par l'électorat afin de siéger au conseil régional. Certaines/certains sont élus pour siéger au conseil régional et au conseil de pallier inférieur. Dans certaines municipalités, les membres des conseils municipaux locaux sont nommées/nommés par leurs conseils afin de servir au niveau régional. La ou le chef du conseil d'une municipalité locale est une ou un membre du conseil régional.

LEÇON 4: MUNICIPALITÉS

Les membres du conseil régissent leur municipalité en écoutant les préoccupations et idées de l'électorat (celles et ceux qui résident dans la communauté), en assistant aux réunions et en créant des projets de loi et règlements municipaux, soumis à des débats et à un vote, dans le but d'améliorer leur municipalité.

QUESTIONS D'ENQUÊTE

Comment les municipalités influencent-elles les communautés ? Qu'est-ce que j'aimerais changer dans ma communauté ?

RÉSUMÉ

Les municipalités sont responsables d'offrir des services locaux essentiels à leurs communautés et de gérer la croissance et le bien-être de la communauté.

Dans cette leçon, les élèves discuteront à tour de rôle de ce qu'elles/ils connaissent de leur municipalité en utilisant la stratégie « donne et reçoit ». Après s'être informé sur les municipalités en Ontario, les élèves effectueront une chasse au trésor sur la municipalité de leur école. Les élèves identifieront un enjeu qui, à leur avis, est le plus pressant dans leur communauté et effectueront une étude de cas où ils étudieront les faits et examineront des points de vue opposés. Dans l'activité de consolidation des connaissances, elles/ils identifieront et évalueront les potentielles mesures qui peuvent être prises par le gouvernement municipal et / ou les citoyens pour résoudre cet enjeu.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves pourront :

- comprendre la structure et la fonction des municipalités (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures);
- Utiliser le processus d'enquête pour formuler des questions, interpréter, synthétiser et analyser de manière critique des informations sur leur municipalité;
- Comparer et contraster les points de vue sur les mêmes enjeux politiques (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Perspective politique);
- Identifier et évaluer les mesures pour améliorer la municipalité (Concepts de la pensée critique -Importance civique et politique).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

- Je peux expliquer la fonction et les caractéristiques des municipalités ;
- Je peux poser des questions, collecter et interpréter des informations sur notre municipalité;
- Je peux rechercher et analyser un enjeu qui m'importe et comparer différents points de vue sur cet enjeu;
- Je peux identifier et évaluer les différentes idées ou actions pour répondre à l'enjeu et améliorer notre communauté.

LIENS AVEC LE PROGRAMME-CADRE

CHV2O - Attentes

- 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté.
- 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au civisme et à la citoyenneté dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique.
- A3. Système politique canadien : expliquer le fonctionnement du système politique canadien en tenant compte d'enjeux civiques d'importance.

CHV2O - Contenus d'apprentissage

- 1.1 formuler différents types de questions pour orienter le processus d'enquête et explorer divers enjeux liés au civisme et à la citoyenneté.
- 1.2 recueillir de l'information se rapportant aux questions posées et représentant divers points de vue en consultant une variété de sources primaires.
- 1.4 analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en politique importance civique et politique, objectif et résultat, continuité et changement, et perspective politique.
- 1.6 communiquer les résultats de son enquête en utilisant la terminologie française appropriée, en citant ses sources de référence selon les normes établies et en recourant à divers médias ou modes de présentation selon l'auditoire et l'intention poursuivie.
- 2.2 utiliser les connaissances acquises, les concepts de la pensée critique en politique et les habiletés développées par l'étude du civisme et de la citoyenneté pour mieux comprendre des enjeux politiques, économiques et sociaux actuels et pouvoir agir en citoyenne ou citoyen éclairé. A3.4 déterminer l'influence des groupes de pression, des enquêtes publiques et des médias sur la politique gouvernementale liée à des enjeux d'importance civique.

LEÇON 4: MUNICIPALITÉS

NEURONES EN ACTION

Évaluez les connaissances initiales des élèves sur la municipalité de votre école en utilisant l'approche 'donne et recoit'.

- a) Demandez aux élèves de réfléchir à une liste de toutes les choses qu'elles/ils connaissent déjà sur leur municipalité et de l'inscrire dans la colonne de gauche (fiche 4.1). Encouragez-les à inscrire quatre à cinq points.
- b) Après avoir fait la liste, demandez aux élèves de travailler en groupe de deux. À tour de rôle, chaque élève devra « donner » une de ses idées à voix haute à son coéquipier.
- Demandez aux élèves d'écrire toute nouvelle information obtenue lors de ces discussions dans la colonne « recevoir » une idée de leur liste.
- d) Les élèves doivent faire le tour de la classe, afin de discuter avec deux ou trois autres élèves.
- e) Une fois que tout le monde a donné et reçu des informations, discutez en grand groupe des informations énumérées par les élèves.

SUIVI

- 1. Au moyen des diapositives correspondantes et/ou la vidéo sur les municipalités en Ontario passez en revue les questions suivantes.
- Qu'est-ce qu'une municipalité ? Combien y-a-t-il de municipalités en Ontario ?
- Quelles sont les caractéristiques d'une municipalité ?
- Quels sont les différents types de municipalités que l'on trouve en Ontario ?
- 2. Demandez aux élèves de réaliser une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité locale (fiche 4.2). Accordez du temps aux élèves pour qu'elles/ils complètent cette activité individuellement ou en équipe de deux, puis partagez leurs réponses en petits groupes.
- 3. À l'aide de l'approche Penser-Jumeler-Partager, demandez aux élèves d'examiner leurs réponses aux questions suivantes:
- Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre municipalité?
- Que changerais-tu ou améliorerais-tu dans ta municipalité?
- 4. Fournissez des copies de la fiche 4.3 et demandez aux élèves de compléter une étude de cas sur l'enjeu le plus pressant auquel leur communauté est confrontée. Les élèves doivent utiliser des ressources primaires et secondaires, telles que le site internet de la municipalité, les journaux et les sites de nouvelles.

Questions d'orientation :

 Identifier un enjeu: Selon vous, quel est l'enjeu le plus pressant dans votre communauté? Comment pouvez-vous rédiger une question pour guider vos recherches?

- Trouver les faits: Quels sont les faits pertinents? Qui est affecté? Quelles sont les statistiques disponibles? Quelles sont les mesures prises par le gouvernement municipal pour répondre à cet enjeu?
- Rechercher différents points de vue sur l'enjeu : Quels sont les deux points de vue opposés sur cet enjeu? Quelles sont les différentes solutions proposées?
- Analyser les informations pour en arriver à une conclusion: En se basant sur vos recherches, quelle est votre position sur cet enjeu? Pourquoi?

Note au personnel enseignant: Les élèves doivent réfléchir de manière critique à ce qu'elles/ils voient sur internet, développer des habitudes pour vérifier les informations et établir une liste de sources fiables. Présentez à vos élèves la série de vidéos « Outils de vérification en ligne » https://youtu.be/Dii6zxqGN3w pour passer en revue les principaux trucs et astuces pour la vérification des sources.

Activités alternatives :

1. Les règlements sont le principal instrument législatif des municipalités en Ontario. Le conseil élu prend des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de ses comités et des fonctionnaires municipaux contenues dans les rapports et les communications. Demandez aux élèves de faire une recherche sur un règlement récemment adopté par leur conseil et de compléter la fiche 4.4. Avant l'activité, examinez les concepts d'objectifs et résultats.

Note à l'intention du personnel enseignant: Le concept d'**objectifs et résultats** représente un concept de pensée critique qui met l'accent sur les facteurs qui mènent à des événements, à des décisions et/ou à des plans d'action et à leurs conséquences prévues et imprévues.

2. En petits groupes ou au cours d'une discussion en classe, demandez aux élèves de partager leurs recherches et analyses en matière de règlements.

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

À travers une réflexion écrite, demandez aux élèves d'examiner leurs réponses à une ou plusieurs des questions suivantes:

- Quelles mesures la municipalité pourrait-elle prendre pour résoudre l'enjeu que vous avez identifié dans l'étude de cas? Qui serait affecté par ces mesures et comment?
- Pourquoi est-ce important d'être une/un membre actif et engagé dans votre communauté?